

**Prix Prévention du crime Ottawa 2021**

**APPEL DE CANDIDATURES**

**Prévention du crime Ottawa lance un appel de candidatures pour la 13e édition annuelle des Prix Prévention du crime Ottawa**.

Si vous connaissez une personne, un groupe, un programme ou une collaboration qui contribue à la qualité de vie d’Ottawa par la sécurité communautaire ou la prévention du crime, voilà le moment opportun de reconnaître ses efforts. Ces prix rendent hommage à ceux et celles qui contribuent à la sécurité communautaire.

**Quelle est l’impact de la COVID-19 sur les prix cette année?**

Après un [programme de remise de prix en ligne](https://www.youtube.com/watch?v=7BwHbmhhrio&t=8s) réussi en 2020, nous prévoyons de perfectionner notre approche cette année ! Nous sommes enthousiastes à l'idée de voir les façons intéressantes et inspirantes dont les nominés ont continué à servir la communauté dans le contexte d'une pandémie mondiale.

**Qui est admissible?**

Vous pouvez proposer la candidature d’une personne, d’un groupe, d’un programme ou d’une collaboration qui, selon vous, a contribué de manière exceptionnelle à la sécurité communautaire à Ottawa. **Le candidat doit participer à des activités de sécurité communautaire depuis au moins deux ans.**

Les chefs de file de la prévention du crime représentent tous les secteurs de la vie. Ce sont des bénévoles, des membres du personnel municipal, des leaders communautaires, des enseignants, des organismes à but non lucratif, des policiers, des programmes, des jeunes et autres, qui ont tous une chose en commun : ils ont à cœur de faire d’Ottawa un endroit remarquable où vivre.

En raison des événements sans précédent que nous connaissons de ces deux dernières années avec la COVID-19 et le soutien mondial pour la justice sociale, nous souhaitons recevoir des candidatures qui pourraient aussi rendre hommage à une personne, un groupe ou un responsable de programme dans le cadre d’initiatives qui ont servi à créer une ville meilleure, plus sécuritaire et plus inclusive.

Vous pouvez proposer votre propre candidature; toutefois, le Comité des prix accueille plus favorablement les candidatures appuyées par la communauté. Vous pouvez également choisir de présenter le nom d’une personne à titre de surprise; veuillez noter cependant que nous l’aviserons si elle est désignée lauréate. Si la candidature n’est pas retenue, nous aviserons seulement la personne qui a mis le nom en candidature.

**Critères de sélection**

Notre comité de sélection examine et choisit les candidatures selon les critères suivants :

**Engagement et persévérance**

La personne, le groupe ou le responsable de programme a fait preuve d’un engagement constant et a déployé des efforts extraordinaires visant à réduire la criminalité dans la collectivité ***pendant au moins deux ans***. Nous cherchons des candidats qui font preuve d’un profond engagement à l’égard de la prévention du crime et de la sécurité communautaire et qui possèdent la persévérance nécessaire pour relever les défis qui y sont liés.

**Innovation**

La personne, le groupe ou le responsable de programme a permis de mettre au point une idée, une stratégie ou un projet innovateur sur la prévention du crime. Nous recherchons la créativité et le leadership, en d’autres mots, un candidat qui a mis en œuvre des idées neuves en prévention du crime, entre autres, en tirant parti de partenariats complexes, en créant une approche et un engagement exceptionnels ou une initiative au-delà de l’ordinaire.

**Utilisation de données probantes**

La personne, le groupe ou le responsable de programme doit détenir des données qui démontrent que les mesures prises ont réduit la criminalité ou renforcé la sécurité communautaire, ou que les programmes mis en place ont permis de le faire. Il peut s’agir de statistiques sur la diminution de la criminalité, de témoignages de personnes affectées par les programmes, de résultats d’évaluation provenant d’initiatives organisées par la personne ou de chiffres prouvant l’incidence de leurs efforts (p. ex., 200 personnes ont participé aux cafés pour la prévention du crime).

**Contribution**

La personne, le groupe ou le responsable de programme a contribué ***de manière concrète*** à réduire la criminalité et à renforcer la sécurité communautaire. Nous cherchons des candidats qui ont joué un rôle important dans les efforts de réduction de la criminalité à Ottawa.

**Catégories de prix**

Au cours des années, Prévention du crime Ottawa a présenté diverses catégories de prix. En proposant une candidature, il n’est pas nécessaire de préciser la catégorie du prix que vous recommandez. Le Comité des prix sélectionnera la catégorie appropriée.

**Les catégories de prix sont très flexibles. Il n’est pas nécessaire que le candidat tombe précisément dans une des catégories ci-dessous du moment qu’il satisfait aux critères mentionnés plus haut.** Vous trouverez ci-dessous un exemple de huit catégories utilisées par le passé :

Prix bénévole

Le candidat doit être un bénévole dévoué et avoir fait preuve d’engagement envers sa communauté en contribuant de façon exceptionnelle à la prévention de la criminalité et à la sécurité communautaire.

Prix programme de bénévolat

Le responsable de programme nommé doit être un responsable de programme d’activités bénévoles uniquement qui a apporté une contribution exemplaire dans les domaines de la prévention de la crime et de la sécurité communautaire. Ces contributions peuvent être des approches innovatrices pour s’attaquer à la criminalité, des projets d’embellissement ou porteurs de fierté communautaire ou des partenariats et des initiatives bénévoles uniques visant à accroître la réduction de la criminalité.

Prix programme communautaire

Il doit s’agir d’un programme sans but lucratif ayant contribué de manière exemplaire à l’amélioration de la sécurité communautaire par la prévention du crime, notamment grâce à l’élaboration de projets novateurs visant les jeunes, la prévention de la violence familiale, la prévention de l’abus d'alcool et de drogues, la revitalisation des quartiers, ou encore tout autre projet de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire.

Prix leadership

Le candidat peut occuper un emploi rémunéré ou être bénévole au sein d’un conseil scolaire, d’un hôpital, d’un groupe communautaire ou d’un organisme sans but lucratif. Il doit avoir joué un rôle moteur exceptionnel dans sa communauté en matière de prévention de la criminalité et de la sécurité communautaire.

Prix d’entreprise

Le candidat doit être un entrepreneur ou une entreprise qui a donné une impulsion à la prévention de la criminalité en créant des partenariats, en fournissant des ressources et du soutien et en contribuant à des programmes.

Prix jeune leader

Les enfants ou les jeunes en lice dans cette catégorie doivent être des modèles pour les autres enfants et jeunes de leur communauté et posséder des qualités de meneur exceptionnelles. De plus, ils doivent participer activement à des projets de prévention de la criminalité et de sécurité communautaire dans la communauté en général ou à l’école. Les candidats doivent être âgés de moins de 25 ans en date du 31 décembre 2021. Des programmes pourraient être admis dans cette catégorie s’ils sont dirigés par des jeunes, s’ils placent des jeunes dans des rôles de meneur de manière active et s’ils sont destinés à améliorer la vie d’autres jeunes.

Prix professionnel chargé de l’application de la loi

Le candidat doit être une personne ayant manifesté un leadership exceptionnel dans la prévention de la criminalité, dans un contexte d’application de la loi, notamment pour le Service de police d’Ottawa, le service de sécurité d’OC Transpo, la PPO, la GRC, les services de sécurité de la Société de logement communautaire d’Ottawa ou une agence de sécurité privée.

Prix employé municipal

Le candidat doit être un employé de la Ville d’Ottawa (y compris d’OC Transpo ou de la Bibliothèque publique d’Ottawa) ayant fait preuve d’exemplarité dans la promotion et la mise en œuvre de stratégies de prévention de la criminalité dans le cadre de son travail.

**Procédure de mise en candidature**

Pour proposer la candidature d’une personne, d’un groupe ou d’un responsable de programme, il suffit de remplir le formulaire de mise en candidature (ci-dessous) et de le faire parvenir par courriel ou par courrier au Comité des prix de PCO (veuillez consulter le formulaire pour plus de détails). Un comité de sélection de prix composé de membres du conseil d'administration de Prévention du crime Ottawa (PCO), de membres du Forum communautaire de PCO et du personnel de PCO prendra les décisions dans l’attribution des prix.

**Dates importantes**

* **Date d’échéance pour le dépôt des candidatures :** Les formulaires remplis de mise en candidature doivent être adressés par courriel à PCO (pco@ottawa.ca) **au plus tard le 7 octobre 2021.**
* **Notification des lauréats et des finalistes :** Les candidats retenus et les auteurs de leur candidature seront prévenus par courriel le **15 octobre 2021.**
* **Jour de l’événement :** À inscrire à votre agenda! Les Prix Prévention du crime Ottawa seront présentés le **lundi 8 novembre 2021 de midi à 13 h**.

Si vous avez des questions à propos des prix ou que vous avez besoin de précision, veuillez communiquer avec nous par courriel (pco@ottawa.ca).

[Le formulaire de mise en candidature se trouve sur la prochaine page.]

****

**Prix Prévention du crime Ottawa 2021**

**Formulaire de mise en candidature**

Ce formulaire peut être rempli par voie électronique. Vous pouvez le télécharger, le remplir et nous le retourner par courriel, ou encore l’imprimer et le remplir à la main.

**Les formulaires de mise en candidature doivent être reçus au plus tard le 7 octobre 2021.** Veuillez acheminer le formulaire par courriel à l’adresse CPO@ottawa.ca.

**Renseignements sur la personne, le groupe ou le responsable de** **programme proposé :**

Nom :

Titre :

Organisation :

Adresse :

Ville et code postal :

Téléphone : Courriel :

**Renseignements sur l’auteur de la mise en candidature (vous) :**

Nom :

Titre :

Organisation :

Adresse :

Ville et code postal :

Téléphone : Courriel :

**Justification de la mise en candidature :**

Vous devez remplir cette section en détail, en décrivant les réalisations du candidat en matière de prévention du crime dans la communauté. Tenez pour acquis que le Comité ignore tout du candidat. Fournissez des renseignements sur ses qualités et ses activités, afin d’illustrer ses réalisations.

Vous pouvez en outre joindre des documents tels que des rapports, des lettres de soutien, des articles de journaux, des brochures ou tout autre document pertinent et susceptible de renforcer une candidature. ***Chaque description ci‑dessous ne doit pas dépasser 500 mots.***

1. **Décrivez le programme auquel a participé le candidat et comment ce programme a contribué à réduire la criminalité. Quel rôle a joué le candidat? Pouvez-vous fournir au moins deux exemples du travail qu’il a accompli? 10 points.**
2. **Depuis combien de temps cette personne, ce groupe ou ce responsable de de programme participent-il aux activités de prévention du crime et d’amélioration de la sécurité communautaire (préciser les dates)? Donnez des exemples des défis auxquels le candidat a fait face pendant cette période et expliquez comment il les a relevés. 10 points.**
3. **Décrivez de quelle manière cette personne, ce groupe ou ce responsable de programme a réussi à réduire la criminalité et à améliorer la sécurité dans la communauté. Qu’est-ce qui prouve que les efforts accomplis ont été efficaces? Les programmes ont-ils été mis en place de façon empirique? Fournissez des exemples précis. 10 points.**
4. **Parlez-nous de la façon dont cette personne, ce groupe ou ce responsable de programme innove pour rendre notre communauté plus sûre. Fournissez des exemples ou décrivez les résultats obtenus par la personne, le groupe ou le responsable de** **programme. 10 points.**